

## Les grands projets avancent



■ Paire Bouille



■ Rue du Cimetière



■ École du Tilleul



■ Site de la Caisserie



■ Rue Monfort



■ Place Brignoul



## **IN MEMORIAM :**

# **Michel DAERDEN**

Dans notre précédente édition, nous relations la décision prise par le Conseil communal, le 31 mai dernier, de solliciter du Ministre des Pouvoirs Locaux l'octroi, à Michel DAERDEN, du titre honorifique de ses fonctions de Bourgmestre d'Ans.

Il nous faut malheureusement revenir sur cette information dans des circonstances dramatiques puisque, comme chacun le sait, Michel DAERDEN est décédé le dimanche 5 août dernier, pendant les quelques jours de vacances qu'il prenait dans le sud de la France.

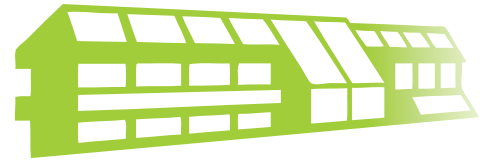
Alors qu'il se préparait à relever son nouveau défi de conquérir le mayorat de la commune de Saint-Nicolas, Michel DAERDEN aura perdu son ultime combat contre la maladie qui l'avait soudainement frappé quelques jours auparavant.

Pour rappel, Michel DAERDEN avait débuté son parcours politique en 1976 comme conseiller au C.P.A.S. d'Ans, était devenu conseiller communal en janvier 1983, Echevin de l'Environnement et des Sports en avril 1991 et Bourgmestre en décembre 1993.

Elu Député fédéral en décembre 1987, il avait été nommé Ministre de la Politique scientifique et de l'Infra-structure le 23 décembre 1993, Ministre qu'il était resté, au Fédéral, à Région et à la Communauté, jusqu'au 6 décembre 2011.

Le Bourgmestre, le Collège, le Conseil et le personnel communal tiennent à lui rendre ici un dernier hommage.





# Au revoir Michel

**M**ichel DAERDEN nous a quittés ce 5 août 2012. Au-delà d'une carrière parlementaire et ministérielle d'exception, il avait exercé, au plan communal, toutes les fonctions politiques : Conseiller CPAS de 1976 à 1982, Conseiller communal de 1982 à 1991, Échevin de 1991 à 1993 et Bourgmestre de 1993 à 2011. Il aura marqué l'histoire de cette Commune durant de nombreuses années.

A titre personnel, il m'a beaucoup appris et surtout, il m'a montré que la réussite était possible même lorsqu'on est issu d'un milieu social modeste et ce, par la force des études et du travail. Ces origines familiales ouvrières communes constituaient le ciment de notre amitié.

Nous avons parcouru ensemble un long chemin politique depuis 1988. La législature 2000-2006 fut le point d'orgue de cette collaboration. Au cours de celle-ci, nous avons pu, ensemble, lui étant Ministre et Bourgmestre en titre et moi-même agissant en qualité de Premier Échevin en charge de l'Aménagement du Territoire, modifier profondément le visage de notre Commune. Comme le disait la presse, Michel a la planche à billets, Stéphane a la planche à dessins...

Nationale 3, Centre d'Alleur, Parc Philosophique, rue Maréchal Foch, Fort de Loncin, autant de projets qui n'auraient pu voir le jour sans son appui ministériel déterminant.

Mais la politique est un monde difficile dans lequel même les meilleurs amis connaissent des dissensions. Au fil des ans, nos conceptions de la manière de faire de la politique étaient devenues différentes. Ainsi, en juin 2010, il a décidé brutalement de me démettre de mes fonctions mayorales, entraînant une crise politique de 9 mois qui a généré une cassure au sein du Conseil communal et a abouti à la constitution d'une nouvelle majorité.

Néanmoins, au-delà de tout, cela restait l'histoire de deux amis qui s'étaient disputés et qui se sont finalement vite retrouvés, tant sur le plan personnel que politique.

Michel était probablement le futur Bourgmestre de Saint-Nicolas et nous avons envisagé ensemble, bien sûr sans préjuger de la volonté de l'électeur, de nombreux projets impliquant les deux communes, tant en matière d'aménagement du territoire que de zone de police ou de programmes sociaux.

Professionnellement, nous venions d'entamer une nouvelle collaboration dans le cadre du redéploiement économique liégeois et ce défi lui tenait particulièrement à cœur.

La vie a malheureusement contrecarré ces projets et il nous a quittés beaucoup trop tôt.

Nul doute que le souvenir de cet homme politique d'exception, de ce personnage hors norme, restera gravé longtemps dans nos mémoires.

*Stéphane MOREAU,  
Bourgmestre*





■ Rue du Cimetière (avant)



■ Rue du Cimetière (maintenant)

## Les grands chantiers en phase finale !

Vous avez pu dans les pages des éditions précédentes l'évolution des grands chantiers communaux.

Cinq d'entre eux sont en phase finale. Il en va ainsi de l'école du Tilleul, à Loncin, qui accueillera les enfants de primaire dès la rentrée de septembre. Tous les bâtiments ont été rénovés et un nouveau bâtiment a été construit.

C'est également le cas de l'Esplanade de la Légia, pièce centrale de la revitalisation urbaine de la Paire Bouille (en face de l'actuelle piscine). Il ne reste plus que quelques travaux de finition à réaliser. Cela devrait être chose faite début septembre.

Dans les Coteaux d'Ans toujours, mais en remontant la N3 jusqu'à son sommet, la place Brignoul sera bientôt totalement terminée. Il faudra compter la mi-septembre pour voir disparaître les engins et machines.

En se faufilant dans les rues de ces mêmes Coteaux, on retrouve la rue et la place du Cimetière qui, elles aussi, seront bientôt achevées. Ce sera le cas fin septembre.

Le cinquième et dernier grand chantier en phase finale se situe rue Monfort, le long du RAVeL. Ce projet qui regroupe la rénovation de la rue et son réaménagement et la création d'un parking public, d'un parc et de

liaisons « douces » avec le RAVeL devrait être bouclé début octobre. Ces différents projets seront prochainement inaugurés.

On évoquera encore dans ces deux pages un dernier chantier. Celui de la Caisserie. Tous les bâtiments sont désormais démolis et la phase administrative de désignation d'une entreprise devant réaliser les nouveaux aménagements du parc est en cours.

Régalez-vous avec les quelques illustrations de ces deux pages et venez, prochainement, découvrir les nouveaux aménagements réalisés par votre Commune avec l'aide de la Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Europe.



■ Paire Bouille (avant)



■ Paire Bouille (maintenant)





■ Site de la Caisserie (avant)



■ Site de la Caisserie (en chantier)



■ École du Tilleul (avant)



■ École du Tilleul (maintenant)



■ Place Brignoul (avant)



■ Place Brignoul (maintenant)



■ Rue Monfort (avant)



■ Rue Monfort (maintenant)





# PARCE QUE PRATIQUER UN SPORT C'EST S'ASSURER UNE BONNE SANTE PHYSIQUE ET MORALE...

La Commune d'Ans a opté pour une politique sportive accessible pour tous.

De cette initiative a découlé la création d'un chèque Sport junior et senior afin que le coût financier ne soit plus un obstacle à la pratique d'une activité sportive contribuant au bien-être social et personnel. Les clubs et les installations sportives d'Ans sont à ta disposition alors n'hésite pas à te choisir un sport.

**44 familles ou sportifs déjà aidés lors de la saison 2011-2012**

**Le CHEQUE SPORT... ça sert à quoi ?**

- ✓ t'affilier à un club sportif
- ✓ t'inscrire à un stage sportif



**Le chèque sport... Quels montants ?**

Le montant du chèque sera équivalent au prix du stage ou de la cotisation réclamée par le club lors de l'inscription, avec toutefois un maximum de 25 € pour le stage et de 50€ pour l'affiliation et ce par personne et par an.

**Intéressé ?**

Renseigne-toi dès à présent auprès de l'Echevinat des Sports et de la Jeunesse :

- ✓ soit en te rendant à l'Administration communale (rez-de-chaussée)
- ✓ soit en téléphonant au 04/247.74.90 ou par fax au 04/247.72.72
- ✓ soit par e-mail : [marianne.grella@ans-commune.be](mailto:marianne.grella@ans-commune.be)



## Le CHEQUE SPORT... POUR QUI ? A QUELLES CONDITIONS ?

JUNIOR	SENIOR
Le chèque sport junior est destiné à tout jeune âgé de <b>6 à 18 ans</b> , domicilié à <b>Ans</b> et dont les parents disposent, au maximum, d'un niveau de revenus :	Le chèque sport senior est destiné aux pensionnés âgés de <b>60 ans</b> au moins, domiciliés à <b>Ans</b> et dont le niveau de revenus est :
✓ 1 enfant à charge : 21.766,02 €	Pour un isolé : max. 13.886,51 €
✓ 2 enfants à charge : 29.022,59 €	Pour un ménage : max. 17.629,87 €
✓ 3 enfants à charge : 35.823,08 €	
✓ 4 enfants à charge : 42.171,19 €	
✓ 5 enfants à charge : 48.066,94 €	
✓ 6 enfants à charge : 53.936,28 €	





## 16<sup>ème</sup> TROPHEE COMMUNE SPORTIVE : ANS PARTICIPE !

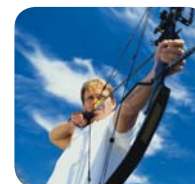
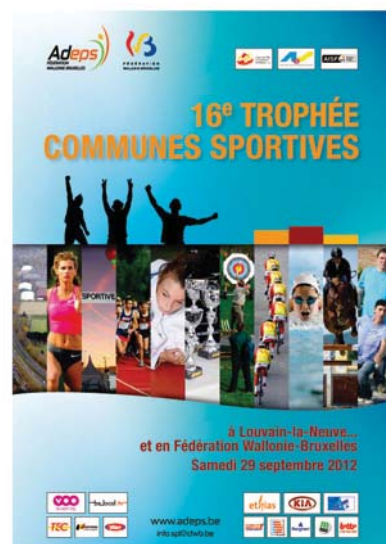
**LOUVAIN-LA-NEUVE – BLOCRY  
SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2012**

Vous faites partie d'une association sportive ansoise, vous êtes domicilié à Ans et vous avez envie de faire partie de l'équipe communale lors de la 16<sup>ème</sup> journée du Trophée Commune Sportive ?

Alors inscrivez-vous sans plus attendre auprès de Marianne Grella - Echevinat des Sports et de la Jeunesse - Esplanade de l'Hôtel Communal - 4430 Ans (tél. : 04/247.74.90 - (e)mail : [marianne.grella@ans-commune.be](mailto:marianne.grella@ans-commune.be)).

Le programme sportif comprend **5 épreuves compétitives réservées aux sportifs des équipes communales** (Jogging- Natation – Vélo tout terrain – Mini-Football – Pétanque) + une **6<sup>ème</sup> épreuve (tir à l'arc) réservée à l'Echevin des Sports**

**Le déplacement des participants et de leurs accompagnants (nombre limité) sera assuré par un car affrété par la Commune.**



### AGENDA DES MANIFESTATIONS DE L'ÉCHEVINAT DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE :

- ✓ **22 septembre 2012** : Remise des Mérites Sportifs (salle polyvalente du Hall des Sports d'Ans) ( réservé aux responsables de clubs)
- ✓ **29 septembre 2012** – Trophée Commune Sportive à Louvain-La-Neuve (Blocry)
- ✓ **30 septembre 2012** – 9h00 Randonnée Nicolas Gélon (55km) – Hall des Sports d'Ans
- ✓ **30 septembre 2012** – 11h00 : Randonnée Familiale « à vélo » (10km) – Hall des Sports d'Ans (Renseignements auprès de M. Didier Pauwels d'Ans Vélo Club – Tél : 0477/199.177)
- ✓ **30 septembre 2012** – 13h00 : Fête de la Jeunesse (Hall des Sports d'Ans) (de 3 à 12 ans)
- ✓ **6 octobre 2012** – Bal du Sport (Salle « Henriette Brenu » - rue Gilles Magnée)





**FETES DE WALLONIE A ANS**

**08-09 septembre 2012**

**CHATEAU DE WAROUX**

**gratuit**

**Samedi 8 septembre 2012 à 21h30**

**Parc du château**

## **Grand spectacle « Son et Lumières »**

**l'histoire exceptionnelle de notre héros  
« Hubert Goffin, le Chevalier de la Mine »**

**TEC**

**Navettes de bus gratuites**

**Place Nicolai (2 départs : 20 h et 21 h)**

**Arrêts** : Place Brignoul, Eglise Ste Marie, Chaussée Roi Albert, Adm. communale.

Place des Anciens Combattants.

Retour à 22h30 selon le même itinéraire



**Ouverture du site dès 20h**

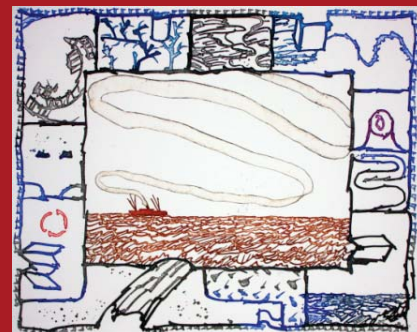
**HUBERT  
GOFFIN  
1812  
2012**





# Expo Pierre Alechinsky et les artistes CoBrA

Cette exposition-vente présente des œuvres des artistes du mouvement CoBrA comme Pierre Alechinsky, Asger Jorn, Guillaume Corneille, Karel Appel, Georges Collignon, Pol Bury... CoBrA est un mouvement artistique créé à Paris le 8 novembre 1948, en réaction à la querelle entre l'abstraction et la figuration. Dissout en 1951, ce mouvement tient son nom de l'acronyme de «Copenhague, Bruxelles, Amsterdam », noms des villes de résidence de la plupart des membres.



**Entrée gratuite les 8 et 9 septembre, de 14 h à 18 h**



**Dans le parc du château**

**Dimanche 9 septembre 2012, de 13 h à 19 h**

## VILLAGE DES ENFANTS

Venez participer aux grands jeux collectifs proposés dans le parc du Château de Waroux. Chaque animation est prise en charge par un animateur.

Les enfants pourront virevolter autour de la montgolfière de « Stop the Music », cueillir des cactus multicolores à l'aide de cannes à pêche, se lancer dans un match amical sans précédent sur un terrain de foot gonflable. Se faufiler dans la toile d'araignée..., participer au jeu d'adresse « Hockey Cobaye » ou surfer sur les vagues de mille couleurs du parachute géant.

ANDRÉ BORBÉ  
TOURNE SOLO



[www.andreborbe.be](http://www.andreborbe.be)



**Entrée gratuite au village des enfants  
et au concert**

**« Tourne Solo »**  
Solo acoustique et  
intimiste, guitares et belles  
rencontres

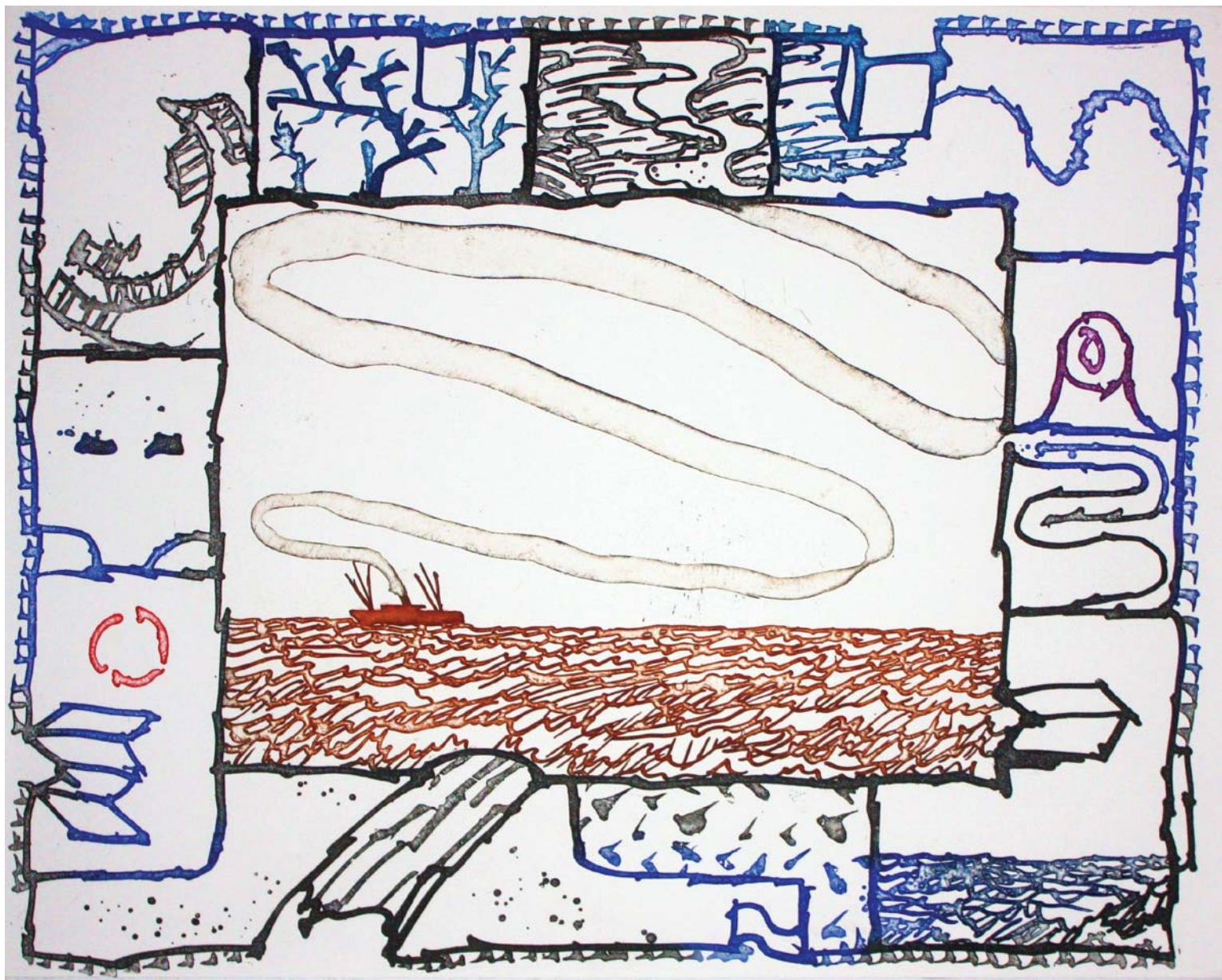
**A 16 h**

AUTOUR DE

PIERRE

# ALECHINSKY

KAREL APPEL | CORNEILLE | POL BURY | HUGO CLAUS...



Editeur responsable : Jean-Christophe Hubert - Rue Hyacinthe Souris, 45 - Alleur - Pierre Alechinsky, *Le pinceau voyageur*, aquatinte et eau-forte, 1998 © Pierre Alechinsky / Sabam Belgium 2012

**8/9/2012 - 7/10/2013**

**EXPOSITION - VENTE**

**CHÂTEAU DE WAROUX - ANS**

**INFOS : 04/247.72.73 - [www.expo-waroux.be](http://www.expo-waroux.be)**



## « L'important c'est de participer »

*A ANS, annuellement, outre le prêt de matériel, pratiquement 30.000 € sont distribués sous forme de subsides directs aux associations, toutes tendances idéologiques ou philosophiques confondues, qui en font la demande.*

Depuis Londres, les jeux olympiques sont derrière nous tandis que Jean Michel Saive, notre ansois d'origine, est rentré au pays.

Les jeux paralympiques prennent désormais le relais et, entretemps, à Lille, les olympiades des jeux de l'esprit battent aussi leur plein.

Vous adhérez à l'une ou l'autre de ces disciplines particulièrement mises en avant en cet été 2012.

Saugrenues aux yeux de certains, elles sont vitales pour d'autres.

Lecture, football, tennis, théâtre, waterpolo, chant, ping-pong, échecs, courir pour la forme, Xiangqi<sup>1</sup>, handball<sup>2</sup>, jeu de dames<sup>3</sup>, cyclisme, bridge, volley-ball, atelier peinture, basket, sculpture, animations, danse, squash, don de soi, gymnastique, cultes, scrabble, natation, contes, escrime, musique, marche, jardinage, protection de la nature...font aussi partie de

notre patrimoine local puisque, outre la richesse de notre offre culturelle et sportive, plus de 120 associations actives dans le secteur associatif, culturel et sportif, témoignent du dynamisme local.

Chaque année à Ans la commune reconnaît et encourage le travail de tous ses bénévoles qui, chaque week-end et au-delà, s'investissent, été comme hiver, pour faire battre le cœur de la commune et des habitants toutes générations confondues.

Des sommes importantes sont investies. Elles permettent de modeler notre devenir et d'offrir un maximum d'opportunités d'épanouissement à notre population. Nos complexes sportifs, nos bibliothèques, château et musées sont enviés.

Une partie de cet investissement vous revient directement.

A titre individuel, les chèques seniors et les chèques sports pour les enfants permettent de financer 10.000 euros de frais d'inscriptions dans les clubs de l'entité.

Annuellement, outre le prêt de matériel, pratiquement 30.000 € sont distribués sous forme de subsides directs aux associations, toutes tendances

idéologiques ou philosophiques confondues, qui en font la demande et présentent un dossier à cet effet. Ils permettent de soutenir toutes ces initiatives associatives, culturelles ou sportives dont vous êtes les porteurs. Alors vous avez un projet qui vous tient à cœur, vous gérez une association culturelle ou sportive, vous avez besoin d'un coup de pouce ?

Frappez à la porte, il est temps.

*L'Échevinat des Finances*

*Pour tous renseignements :*

*Échevinat des Sports : Mme Marianne Grella – Tel. : 04/247.72.77 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be*

*Échevinat de la Culture : Mme Pascale Galhaut – Tel. : 04/247.72.73 courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be*



*1 Un jeu d'échecs originaire de chine*

*2 Le nom vient de l'allemand : die Hand (la main) et der Ball (la balle, mot prononcé comme en français et non comme en anglais).*

*3 Deuxième sport national après le foot au Cameroun ( Source « Le Monde » du 18 août 2012).*





## L'ÉCOTOURISME

Les vacances d'été se terminent et les futurs vacanciers que nous sommes pensent déjà aux prochaines destinations et activités. Et pourquoi pas un peu d'écotourisme ?

L'écotourisme, ou tourisme vert, est une des formes du **tourisme durable**, plus centrée sur la découverte de la nature (écosystèmes, et **tourisme rural**), voire d'**écologie urbaine** (jardins écologiques, **espaces verts écologiques**, **réserves naturelles** urbaines et autres sujets du domaine de l'**écologie urbaine**...).

Les principes généraux de l'écotourisme sont les suivants :

- ✓ La **conservation**, soit la préservation de la **biodiversité** et la protection des **écosystèmes**
- ✓ Le respect de la **diversité culturelle** et ses liens à l'environnement
- ✓ Minimiser les **impacts** négatifs sur la nature et la culture que pourrait endommager une activité touristique (incluant le voyage pour l'accès à la destination) selon les principes du développement durable
- ✓ L'**écoresponsabilité** du voyageur

qui doit travailler en coopération avec les autorités et populations locales pour que l'activité écotouristique apporte un double bénéfice, une réponse aux besoins locaux de développement et aux besoins de conservation de la nature

- ✓ Les revenus et autres bénéfices tirés de l'écotourisme doivent directement bénéficier aux populations de l'aire concernée et être utilisés pour la protection, gestion, restauration, conservation et surveillance de la nature
- ✓ La **planification** territoriale du tourisme: La pression de l'écotourisme doit toujours être inférieure aux limites naturelles et aux changements acceptables socialement pour la population autochtone et locale
- ✓ L'encouragement des emplois aux populations locales et autochtones
- ✓ Le partage des bénéfices socio-économiques et socioculturels avec les communautés locales, ainsi que leur participation à la gestion de l'impact sur l'environnement

Dans certains pays, l'écotourisme est devenu un moteur économique. Par exemple, dans des pays tels que le **Kenya**, l'**Équateur**, le **Népal**, le **Costa Rica** et **Madagascar**, c'est devenu la principale source de devises.

Il n'y a pas besoin d'aller aussi loin pour en profiter : le concept existe dans des chambres d'hôtes, des gîtes ou des fermes tout près de chez nous où vous pourrez loger et goûter des produits du terroir.

Certaines grandes villes, comme Paris, ont vu se développer des associations comme « Parisien d'un jour » ou « ça se visite » dont les guides vous feront visiter leurs quartiers et rencontrer leurs habitants, commerces, restos... Pour plus d'informations et de lieux de vacances, je vous invite à vous rendre sur le site :

[voyagespouurlaplanete.com](http://voyagespouurlaplanete.com)

Même si c'est fort tôt pour vous le dire (ou un peu tard) : Bonnes vacances !

*Thierry Coenen  
Conseiller communal*





# Salon des Seniors d'ANS

**27-28-29**  
**Septembre 2012**



stands d'information : conseil communal consultatif des seniors, associations du 3ème âge, C.I.S. "F.HEINE", et bien d'autres  
animations : spectacles, thé dansant, démonstration de danse et gymnastique, art floral, peinture, marche ...

## Salle Henriette BRENU, rue Gilles Magnée, 87 à 4430 ANS

(Entrée gratuite et ouverte à tous)

Echevinat du 3ème Age

Esplanade de l'Hôtel communal 1 - 4430 ANS

**Renseignements : 04 / 247 72 76 ou 04 / 247 72 31**

Le programme complet bientôt dans votre boîte aux lettres





## « Voter, c'est important ! Le 14 octobre, on vous attend TOUS »

Le vote est obligatoire. Mais nombre d'entre nous n'ont, pour diverses raisons, pas ou plus la possibilité de l'exercer. Qu'il s'agisse d'impossibilité physique liée à l'âge, la maladie, l'infirmité ou une privation de mobilité temporaire ; d'impossibilité matérielle en raison d'un départ à l'étranger ou simplement de difficultés de compréhension de nos structures étatiques complexes ou de notre système politique...

Notre Commune, particulièrement attentive à ce que chaque citoyen puisse s'exprimer dans les meilleures conditions, organise l'infrastructure la plus adaptée aux besoins de chacun.

- ✓ Chaque bureau de vote est **accessible au rez-de-chaussée** des bâtiments : un plan incliné permet l'accès aux chaises roulantes.
- ✓ Un **emplacement de parking réservé** aux personnes handicapées est mis en place sur chaque site électoral.
- ✓ Chaque bureau de vote est équipé d'un **isoloir spécifiquement destiné aux personnes à mobilité réduite**. Clairement identifié par le sigle adéquat, cet isoloir permet à l'électeur de s'asseoir ou de s'y rendre en chaise roulante. L'écran d'ordinateur y est abaissé pour la commodité et les indications relatives au vote y figurent en plus gros caractères.

- ✓ Sur les sites électoraux les plus étendus, **des chaises roulantes sont mises à la disposition** des personnes qui en expriment le besoin.
- ✓ Une **sensibilisation des présidents de bureau** est réalisée afin de les conscientiser aux difficultés rencontrées par les personnes déficientes motrices, auditives, visuelles.

Il reste qu'au-delà de ces infrastructures adaptées, nous vous invitons à lire ces petites recommandations pour aller « voter futé » :

- 1) Tenez compte des heures d'affluences dans les bureaux de vote pour éviter de patienter dans les files : privilégiez une venue entre 13h30 et 14h30 heures !
- 2) Faites valider par la Commune avant le 29 septembre 2012 le formulaire destiné aux « électeurs accompagnés ». Disponible à l'administration communale, sur notre site internet [www.ans-commune.be](http://www.ans-commune.be) ou adressé sur simple demande, il vous permet de vous faire accompagner dans l'isoloir par un électeur de votre choix.
- 3) Si vous n'êtes pas accompagné, n'hésitez pas à solliciter le président du bureau de vote afin qu'il vous assiste dans l'isoloir. Il sera identi-

fiable par le port d'un badge mentionnant sa qualité.

- 4) Rejoignez-nous aux démonstrations de matériel de vote organisées au service population : tout renseignement sur les horaires des séances peut être obtenu en contactant le service au 04/247.72.85.
- 5) Demandez préalablement une copie du bulletin de vote. Vous pourrez ainsi le lire au calme et localiser les cases à cocher devant les noms de vos candidats favoris.

Enfin, si vous ne pouvez vraiment pas vous rendre au bureau de vote, il vous reste à désigner un autre électeur pour voter en votre nom.

Il s'agit alors d'un vote par procuration. Après avoir complété le formulaire, vous y annexerez le justificatif motivant votre impossibilité de voter (certificat médical, attestation de l'employeur, de l'établissement scolaire, de l'agence de voyages, ...). Le formulaire de procuration est disponible à l'administration communale. Il peut également être téléchargé sur notre site internet [www.ans-commune.be](http://www.ans-commune.be) ou envoyé sur simple demande. Après tous ces conseils, et par respect pour ceux qui se sont battus pour que nous puissions démocratiquement nous exprimer, nous vous attendons nombreux ce 14 octobre 2012 !

### APPEL AUX ASSESSEURS VOLONTAIRES

Eu égard aux difficultés parfois rencontrées pour composer les bureaux de vote, nous faisons un appel aux électeurs (belges de plus de 18 ans non déchu électoralement) qui seraient susceptibles de participer, en tant qu'assesseur aux élections provinciales et communales du 14 octobre 2012. Au delà d'une expérience intéressante, il s'agit également d'une participation active au processus démocratique.

Le « petit croissant », le lunch et les boissons seront mis à disposition et elles seront rétribuées par un jeton de présence d'un montant de 18,75 € qui sera versé sur compte. Tout renseignement peut être obtenu auprès de Murielle PAQUOT, responsable électoral au 04/247.72.79



« Plus de 2000 élèves s'épanouissent chaque jour dans nos classes. »

Renseignements :  
Echevinat de  
l'Instruction publique  
Tél.: 04/247 72 32  
www.ans-commune.be

**COMMUNE D'**  
**ANS**

Enseignement Fondamental



- ✓ Solidarité
- ✓ Liberté
- ✓ Tolérance
- ✓ Progrès
- ✓ Sens de l'effort
- ✓ Respect des convictions philosophiques de chacun

Henri Lonay - Fernand Meukens - Pierre Perret 1 et 2 - Loncin - Tilleul - Alleur

## L'enseignement communal ansois maternel et primaire

7 écoles - 10 implantations



➤ **Foot-études et multisports**  
04/247 73 64 - 04/247 73 69



➤ **Immersion en néerlandais**  
04/247 02 57 - 04/247 73 79



➤ **NOUVEAU: immersion en anglais**  
04/247 73 79

Inscriptions de 17h00 à 19h00

- Les mercredi, jeudi et vendredi 29, 30 et 31 août 2012.
- Toute l'année sur rendez-vous.



► **« Baz'art »**

Du 12 au 14 octobre 2012, le Centre Culturel d'Ans proposera un projet d'éco consommation au travers de la « récupération » au sens large.

**Appel**

Vous êtes une Association, un Artiste et vous réalisez des œuvres avec des matériaux de récupération (en tout ou en partie). Ou, vous pourriez animer des ateliers créatifs pour adultes, pour enfants, avec des matériaux de récupération.

Contactez nous au 04/247.73.36, par mail au [centreculturelans.skynet.be](mailto:centreculturelans.skynet.be)

► **Samedi 8 septembre Metal Festival Alleur**

DAWNBREATH, FIREDOWN, LAMSTER  
portes : 19h30, concerts : 20h00  
Paf : 4,50 € en prévente / 6,50 € sur place

Dans le cadre des Fêtes de Wallonie

► **Vendredi 21 septembre à 20h30 Concert musiques du Monde**

Oudaden, musique berbère  
Intermezzi, duo de guitares  
Paf : 8 € / 6 € (membres CCA et prévente) / art.27 : 1,25 €

► **Mercredi 26 septembre 2012 à 20 h**

**Assemblée de Mai en Couleurs**

Vous avez réalisé un projet en 2012 ? Vous auriez aimé en réaliser un ? Vous allez peut-être rejoindre mai en couleurs ? Cette fois-ci, c'est sûr, vous allez participer ?

Rejoignez-nous !

Projection des photos de l'édition 2012  
Distribution de l'album souvenir 2012 (1 par projet)

Evaluation et discussion sur mai en couleurs 2013

Choix des délégués au groupe de pilotage.

Et aussi ... les Zakouskis d'Isabelle©



► **Vendredi 7 septembre à 20h30**

**Jazz al'trappe : Swingmasters – Tribute to Billie Holiday. Elaine McKeown, chant / Hinderik Leeuwe, trompette, Peter Verhas, saxophones / Stijn Wauters, piano, Dirk Van der Linden, guitar / Miel Leybaert, drums**

**Stefan Willems, contrebasse et narration. Avec la chanteuse Irlandaise Elaine Mc Keown, ce groupe belge propose un spectacle retraçant la vie et l'oeuvre de la légendaire Billie Holiday, depuis ses premiers débuts à Harlem sous le nom d'Eleanora Harris - en passant par Billie Halliday - jusque Billie Holiday telle qu'elle nous est connue aujourd'hui. Sous forme de recueil de morceaux choisis, le concert propose une quinzaine de titres en alternance avec des instrumentaux devenus célèbres grâce aux musiciens avec lesquels Billie Holiday travaillait.**

Paf : 8 € / 6 € (membres CCA et prévente) / art.27 : 1,25 €

► **Les Ateliers créatifs du Centre culturel d'Ans**

Du mercredi 19 septembre 2012 au mercredi 25 mai 2013 sauf congés scolaires. Exposition et présentation des spectacles le samedi 25 mai 2013 Exceptés les ateliers « Peinture » pour adultes, tous les ateliers se donnent au Centre culturel d'Ans.

Contactez nous au 04/247.73.36 ou par mail au [centreculturelans@skynet.be](mailto:centreculturelans@skynet.be)

**Ateliers Théâtre**

« Comprendre le mécanisme de la construction du personnage théâtral. Improvisation. Se responsabiliser dans un projet collectif. Plaisir de la scène »

■ **Atelier 7-9 ans** : Mercredi de 14h à 15h30

■ **Atelier 10-12 ans** : Mercredi de

15h45 à 17h15

■ **Atelier 13-15 ans** : Mercredi de 17h30 à 19h30

■ **Atelier 16-18 ans** : Jeudi de 18h à 20h

■ **Atelier Adultes** : Jeudi de 20h à 22h  
Paf 125 € (1 atelier) l'année (tarif dégressif pour plusieurs inscrits de même famille)

**Atelier B.D**

« Connaissance des constructions liées à la bande dessinée (plans, dialogues, scénario...). Réalisation d'une planche dans sa totalité (histoire, dialogues, dessins, colorisation). Réalisation d'un magazine "L'aventure" qui reprend les travaux de l'atelier »

Mercredi de 14h à 16h

8 à 16 ans

Paf 125 € l'année (tarif dégressif pour plusieurs inscrits de même famille)

**Atelier Peinture**

« Initiation aux différentes techniques de peinture (matière). Apprentissage des proportions, de la perspective et de la composition. »

Mercredi de 14h à 16h

6 à 13 ans

Paf 125 € l'année (tarif dégressif pour plusieurs inscrits de même famille)

**Ateliers Peinture pour adultes**

Animatrice : Krasimira Koleva

■ **Le vendredi de 13h à 17h**

A la cité du Lonay.

Derrière l'école communale, 208, avenue Henri Lonay 4430 Ans

■ **Le mercredi de 17h à 21h**

A Xhendremael

Dans les locaux de la bibliothèque. Place de L'Eglise, 1 4432 Xhendremael

Paf 100 € l'année/atelier





## Septembre 2012

**Jeudi 20.09** 10h Cérémonie au cimetière américain d'Henri-Chapelle  
 15h Cérémonie au cimetière américain des Ardennes à Neupré  
**Vendredi 21.09** 14h Inauguration monuments US à Alleur, rue de L'Aite, 40  
 3rd Armored Division - 298th General Hospital - 143rd AAA Gun Bn

**Samedi 22 Septembre 2012 à 20 Hr**



**ALLEUR**  
 Centre Culturel  
 Place des  
 Anciens Combattants  
**Concert**  
**Exceptionnel**

## Glenn Miller

**et Marches militaires**

Par le SHAPE International Band  
 Présence d'anciens combattants de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale  
**Réservation :** 15 Euros pipers. à verser au compte BE48 2480 1381 2527  
 du C.R.le Briscard, avant le 14 septembre 2012  
 Nombre de places limitées et numérotées.  
 Renseignements : 0476/511509 et 087/44 61 81



La Mantia e & s



# LES APÉROS ANSOIS

Avec le soutien de la Commune d'Ans

Venez vous détendre **dès 18h** autour d'un verre  
entre amis

**le 7 septembre 2012 à Loncin, cour de la  
salle Patria (en face de l'église)**

retransmission du match Pays de Galles -Belgique

**le 21 septembre 2012 à Ans, Place Nicolai**

**le 28 septembre 2012 à Alleur au Parc**

**Philosophique**

Le premier verre de vin ou soft vous sera offert

Renseignements: Logan VEKEMANS : 0492/99.10.81

Franco MATTINA : 0486/25.90.73



Le PAC Alleur – Xhendremael en collaboration avec le Centre culturel d'Ans, Eden Logz Events, avec le soutien de la commune d'Ans organise

# Le 14 Septembre 2012

## au Centre Culturel d'Ans place des Anciens Combattants à Alleur dès 19h

1<sup>er</sup>

# Blind Test

d'Ans

Dès minuit **Soirée Disco Fever**

Composez votre équipe de 4 à 6 personnes  
Pour le 10 Septembre au plus tard

Nombre limité d'équipes :

Vekemans Logan – 0492 99 10 81 / Mattina Franco – 0486 25 90 73

Numéro de compte : BE 0634 0659 1905

Communication : nombre d'équipes Blind Test Ansois.

## 5 Euros p.p.



## LE LOGEMENT A ANS - INFORMATIONS

### 1/ ACTIONS CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

En matière de « marchands de sommeil », une année-pivot a été 2005. Avant cette année, l'infraction pénale existait déjà mais concernait uniquement les ressortissants étrangers en situation illégale. A présent, est visée : toute personne qui met à disposition, loue ou vend un bien immobilier ou meuble (une caravane, un container...) dans des conditions telles que la dignité humaine n'est plus respectée. Le bailleur, en sus, réalise ainsi un profit anormal en abusant d'une personne généralement en position vulnérable.

Pour mémoire, le Code pénal prévoit des peines de diverses natures :

- ✓ un emprisonnement allant de six mois à trois ans,
- ✓ une amende pénale de 200 à 25.000 euros multipliés par le nombre de victimes (avec des peines aggravées en cas d'association de malfaiteurs ou d'organisation criminelle),
- ✓ l'interdiction de certains droits civiques et politiques,
- ✓ la confiscation de l'immeuble visé, du produit de la vente de celui-ci ou des loyers perçus indûment.

En sus, durant la procédure, la saisie de l'immeuble peut être prononcée.

A Ans, la présence d'une Conseillère

en Logement, Architecte de formation, réduit considérablement les risques de se retrouver avec ce type de situation. Mais, il faut véritablement veiller au grain.

C'est pourquoi l'amplification depuis avril 2011 de son travail de taxation d'immeubles inoccupés et son passage dans les quartiers sont très importants pour chaque habitant de notre Commune.

D'autant plus qu'il n'est jamais agréable d'habiter à côté d'un immeuble surpeuplé ou alors vide, laissé quelquefois à l'abandon alors qu'aussi d'autres citoyens ont des difficultés à trouver un simple toit convenable.

### 2/ DE L'ANCRAGE COMMUNAL

Chaque commune, au travers ce que l'on appelle l'ancrage communal, a diverses obligations en matière de logement et notamment celui d'atteindre un certain pourcentage de logements publics.

À Ans, il y a plus de 10% de logements publics. Dès lors, il n'y a aucune obligation à proposer un programme de création de logements. Mais nous pourrions encore en créer - via l'opérateur « Société de Logements du Plateau » qui devra travailler dans le

cadre d'opérations localisées, spécifiques et bien étudiées.

La création d'une Agence Immobilière Sociale est un autre chemin afin de répondre à la demande notamment de nos citoyen(ne)s ansois(es), nous l'aborderons infra.

Par contre, au niveau du nombre de logements dits « de transit », pour loger des personnes qui doivent par exemple quitter un logement inhabitable, il conviendra de doubler dès 2016 les possibilités actuelles d'accueil temporaire ; et ce, sous peine d'une astreinte par la Région wallonne de 10.000 euros par logement manquant.

Donc, dans presque quatre ans, il faudra en sus 6 logements de ce type. Une réflexion sur ce sujet devra être entamée dès le début de la nouvelle législature.

### 3/ D'UNE AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE

Cet objectif initié en 2012 par l'Echevénat ansois du Logement est à présent en bonne voie. En effet, les Conseils communaux d'Ans, Awans et Saint-Nicolas ont décidé au mois de juin dernier de participer ensemble à une commission visant la création d'une agence immobilière sociale.





En fait, il s'agira d'une ASBL qui sera l'intermédiaire entre des propriétaires qui souhaitent se décharger de la gestion locative de leur bien d'une part, et des locataires disposant de revenus limités et qui recherchent un logement de qualité à prix modéré d'autre part.

#### a) Qui peut en bénéficier ?

En gros, tout propriétaire, qu'il soit public ou privé, qui souhaite louer son bien en évitant les embarras liés à cette gestion, pourra faire appel aux services de l'A.I.S. La seule condition est que le logement soit situé sur le territoire des communes qui composent l'A.S.B.L. Mais aussi, au niveau « locataire », tout ménage ou personne à revenus précaires ou modestes, c'est-à-dire dont les revenus ne dépassent pas 24.100€ pour une personne seule ou 30.100€ pour les ménages, ces montants étant majorés de 2.200€ par enfant à charge. Ces personnes ne peuvent détenir un logement en pleine propriété ou en usufruit, sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable ou inhabitable.

#### b) Quels sont les avantages des uns et des autres ?

**Pour les propriétaires, il y aura de nombreux avantages :**

- ✓ avantages fiscaux, aides à la réhabilitation et à la mise en conformité du logement
- ✓ gestion du bien par l'A.I.S. : recherche du locataire, rédaction du bail, état des lieux, petites réparations...
- ✓ remise en état par l'A.I.S. en cas de dégradation du logement par le locataire

- ✓ accompagnement social des locataires et visite régulière du logement
- ✓ garantie de paiement du loyer même en cas d'inoccupation du logement ou si le locataire ne paie pas régulièrement son loyer

#### ... et pour les locataires :

- ✓ un loyer inférieur au prix du marché
- ✓ un logement de qualité et qui répond aux normes d'habitabilité définies par le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable
- ✓ accompagnement social pour les démarches administratives, enregistrement du contrat de bail
- ✓ offre une alternative aux familles à revenus modestes n'ayant pas accès au circuit classique du logement social

L'A.I.S. offre également une solution aux propriétaires de biens soumis à la taxe sur les immeubles inoccupés, qui ne souhaitent plus louer eux-mêmes leur bien, en raison par exemple de problèmes survenus précédemment avec des locataires ou pour éviter les soucis de gestion.

Mais, pour notre Collectivité, elle permettra aussi d'augmenter l'offre de logements de qualité dans notre commune en remettant dans le circuit locatif des immeubles aujourd'hui laissés à l'abandon.

Elle favorisera également l'entretien de notre parc immobilier et, grâce à une collaboration avec une régie sociale à créer ou à intégrer, elle pourrait aussi participer à des créations d'emplois stables.

Ce projet d'A.I.S. devrait aboutir dès le début de l'année 2013.

#### 4/ DU MAINTIEN DES SENIORS A DOMICILE :

Par ailleurs, deux constats majeurs sont à effectuer :

- ✓ nous parlerons bientôt régulièrement du 4ème âge et l'espérance de vie sera donc de plus en plus grande les années passant ; et ce, notamment grâce aux progrès de la médecine ;
- ✓ l'attribution d'un hébergement en maison de repos sera donc de plus en plus problématique.

En conséquence, il faudra penser à « conserver » nos SENIORS le plus longtemps possible à domicile dans des conditions correctes. Pour cela, sans plus attendre, il fallait mettre en place une commission technique multidisciplinaire et interdépartementale (voir photo). Elle a été créée en avril 2012.

*Pour terminer, il convient de préciser que toute information sur la matière « logement » peut être obtenue en téléphonant à Mme V. Hagelstein, Architecte et Conseillère en Logement, au 04 247 72 43 ou via le numéro vert communal : 080043000*





## Fête du nouveau né

**Le samedi 15 septembre 2012,**

le Collège communal mettra à l'honneur  
les 311 bébés ansois nés en 2011.

Cette manifestation aura lieu à la salle Henriette Brenu,  
rue Gilles Magnée, 87 à 4430 Ans de 14h à 18h.

Cet après-midi de fête est organisé par le personnel de la crèche communale  
en collaboration avec les services communaux et des partenaires extérieurs de la petite  
enfance.

Le thème est « **L'air de rien, changeons d'air !** ».

Musique, chant, théâtre, danse, peinture, grimage, pêche aux canards, sculpture de ballons, petite res-  
tauration, ... feront le bonheur des enfants.

Venez partager un moment de joie en famille.

Pour toutes infos : 04/247.73.85 ou [creche@ans-commune.be](mailto:creche@ans-commune.be)

## CONCOURS MISS PROVINCE DE LIÈGE :


BONNE CHANCE A NOS DEUX CANDIDATES ANSOISES !

**Finale le 29 septembre 2012 au Spiroudôme de Charleroi**

Soutenez nos miss, votez par sms ou sur facebook !



Sarah MICHALCZYK, 20 ans  
SMS ML 12 au 6665

 Facebook : Sarah MICHALCZYK



Priscilla LAURENT, 21 ans  
SMS ML 05 au 6665

 Facebook: Priscilla Laurent

**Info : [www.missbelgium.be](http://www.missbelgium.be)**



## LES NAISSANCES

**BENHOUSNI Naël**  
5/06/2012

**BENHOUSNI Sirine**  
5/06/2012

**FRAIKIN Nathan**  
7/06/2012

**CHAABI Amira**  
8/06/2012

**BOUTIGNY Mathys**  
16/06/2012

**CORROY Sam**  
15/06/2012

**DETRIXHE Emilie**  
15/06/2012

**NICOLAY Maïly**  
19/06/2012

**MARSUS Amanda**  
25/06/2012

**SAINTELET Adrien**  
20/06/2012

**CAMMARATA Matteo**  
20/06/2012

**OUAKRIM Yaniss**  
21/06/2012

**KELLER Lucie**  
18/06/2012

**ZARIOUH Naël**  
26/06/2012

**ESSABBAB Neyla**  
28/06/2012

**PARIDANS Océane**  
12/06/2012

**MANIS Anas**  
4/07/2012

**LACCROIX Loïc**  
2/07/2012

**NOUAR Mohamed-Saïd**  
6/07/2012

**CLOTUCHE Maxime**  
10/07/2012

**KAJJOU Aya**  
6/07/2012

**BALDEWYNS Sacha**  
10/07/2012



## LES MARIAGES

Samedi 07 juillet 2012  
**VERBEECK Jérôme et GRYSPEERT Donatienne**  
**STAS Alain et SORANA Paola**  
**CIPRO Hugues et SCHROEDER Gaëtane**

Samedi 14 juillet 2012  
**OGER Pascal et BARONHEID Sandra**  
**D'ACQUISTO Santo et PONENTE Kelly**  
**MONTAGNINO François et FERNANDEZ ALCOLADO Ana**

Vendredi 20 juillet 2012  
**BRUGMANS Pascal et VANDENHOFF Stéphanie**  
**PALADINO Davide et PARRINELLO Tania**

Samedi 28 juillet 2012  
**BERKOWSKI Wolfgang et THÔNE Muriel**  
**SORVO Kokou et SOULEMAN Sadiya**



## LES DECES

**DELFORGE Rolande**, 05/09/1980 – 05/07/2012, Alleur

**BISTON Lucien**, époux FLEISCHAUËR, 08/04/1934 – 05/07/2012, Ans

**TREFOIS Jeanne**, veuve DECHAMPS, 12/01/1922 – 08/07/2012, Loncin

**KNÖLLER Lydia**, 21/04/1942 – 06/07/2012, Xhendremael

**THERAPIOTOU Argiri**, veuve CHRONOPOULOS, 1922 –

09/07/2012, Ans

**DAVID Josiane**, veuve BOVY, 02/11/1952 – 10/07/2012, Alleur

**MOORS Françoise**, veuve BOLLAND, 15/06/1932 – 10/07/2012, Alleur

**CAERS Lambert**, époux FASTRÉ, 31/07/1929 – 13/07/2012, Alleur

**HOTTON André**, 28/05/1953 – 13/07/2012, Alleur

**CHARLIER Pierre**, époux SCHROEDERS, 11/02/1940 – 17/07/2012, Ans

**CORVARO Maria**, veuve BIANCHINI, 10/01/1931 – 20/07/2012, Ans

**SACRÉ Nelly**, veuve VANHERQUE, 14/09/1922 – 22/07/2012, Alleur

**PELLAERS Jean**, 01/02/1936 – 26/07/2012, Alleur



# En avant la musique!

L'Echevinat de la Culture et du Tourisme vous présente la rentrée musicale

## Les concerts apéritifs au Château de Waroux

### Dimanche 23 septembre à 16h00

« Le chant du peintre et les couleurs de la voix », une promenade musicale inspirée des œuvres et des origines du peintre Pierre ALECHINSKY.

A l'affiche, la soprano polonaise Margareth SITNIAK accompagnée par la pianiste japonaise Mana YUASA. Elles accueilleront, en invité d'honneur, le baryton-basse Nicolas CHRISTOU : Un grand maestro de la scène lyrique internationale qui prête exceptionnellement sa voix à ce concert classique.

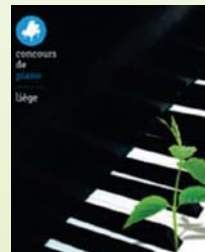


### Dimanche 7 octobre à 11h00

Organisé tous les deux ans, le Concours de piano de Liège vise à découvrir et promouvoir de jeunes talents, élèves des Académies et Conservatoires de toute la Belgique et du Luxembourg.

Venez applaudir les lauréats de l'édition 2012 ([www.concoursdepianodeliege.be](http://www.concoursdepianodeliege.be)) dans un programme consacré à Claude Debussy.

Agés de 9 à 24 ans, ils vous séduiront par leur talent prometteur.



### Infos pratiques

Prix des places : 8 €, apéritif compris.

Prévente au Centre Culturel d'Ans, rue de la Vallée, à Alleur :

- à retirer du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mercredi matin)

- ou par versement sur le compte 068-2068328-24 du Centre Culturel d'Ans,

communication : concert-apéritif + date (04/247.73.36)

Château de Waroux – Rue de Waroux, 301 – 4432 Alleur  
Bus Tec : 175 Place Saint Lambert – Arrêt devant le Château



## L'OPERETTE

AU CENTRE CULTUREL D'ANS

Dimanche 30 septembre à 14h30

### Mam'zelle Nitouche

Sous la direction artistique de Mady Urbain

PAF : 8 € - Prévente : 6 €

Prévente à l'administration communale d'Ans  
Service Culture (rez-de-chaussée).

Infos complémentaires :

Echevinat de la Culture et du Tourisme

04 247.72.73



## NOUVEAU A ANS

L'ECRIVAIN PUBLIC EST A VOTRE DISPOSITION A LA BIBLIOTHEQUE D'ANS  
Le service est accessible à tous et gratuit

Le rôle de l'Ecrivain Public consiste à aider les bénéficiaires à comprendre les courriers qu'ils reçoivent, à formuler leurs réponses. L'Ecrivain Public intervient sur les questions de langage (la forme) mais laisse la personne bénéficiaire responsable de ses intentions (le contenu).

Il écrit des courriers personnels ainsi que des courriers administratifs.

L'Ecrivain Public offre une aide ponctuelle et confidentielle. Vous souhaitez obtenir son aide ?

Il sera présent à la bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Les Mercredis : 5 et 19 septembre – 3 et 17 octobre – 7 et 21 novembre.

Une organisation du Plan de Cohésion sociale, du Réseau Ansois de Lecture publique et du CPAS

Renseignement : 04/247 72 08





## Nouveau à ANS ou comment sortir de la morosité ambiante.

Chaque fois qu'un commerce ou qu'une entreprise ferme ses portes, la nouvelle s'étend comme une traînée de poudre avec des réflexions telles que « encore un qui ferme », « le quartier devient un désert », etc. Au contraire, lorsqu'une nouvelle activité apparaît, rarement on en parle et on s'en réjouit.

Toujours sur base des conclusions de l'étude menée par l'Université de Liège sur les activités économiques et commerciales ansoises, l'Échevinat des Affaires économiques et du Commerce, poursuit des objectifs définis par la note de politique générale. Dans ce contexte, il propose à tous les commerçants s'installant à ANS de se manifester auprès des services communaux compétents.

Ainsi, commerçants et entrepreneurs, ceci vous concerne et vous intéresse : **Vous venez de vous installer ou vous comptez vous installer prochainement dans la commune ? Faites-vous connaître.** Prenez contact avec l'Agence de Développement Local (ADL). Vous nous précisez vos coordonnées et votre domaine d'activité. Nous effectuerons la mise à jour de notre base de données (en ligne sur le site communal) et nous pourrons vous annoncer dans le Ans-Infos.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour vous manifester, n'hésitez pas à contacter l'Agence de Développement Local : Anne MOREAU et Jérôme RENETTE  
04/247.72.95  
04/247.72.22  
anne.moreau@ans-commune.be  
jerome.renette@ans-commune.be



Récemment installés dans la commune :

✓ **bati-pass** ossature bois : maisons passives et basses énergies ; électricité et domotique  
Rue du Parc, 20/b+5  
4432 Allieur  
0498/75.79.55  
www.bati-pass.be

✓ **GmG Coiffure** Hommes Dames – Enfants  
Rue Lambert Dewonck, 201  
4432 Allieur  
0497/08 14 92

✓ **Sandwicherie C si Bon**  
Rue de la Station, 39  
4430 Ans  
0475/20 07 73  
www.facebook.com/sandwicherie.csibon

✓ **Ans Mazout** : livraison de mazout de chauffage à domicile  
Rue Paul Janson, 37  
4430 Ans  
0495/28 99 99

✓ **Wok Hong Fu** : restaurant chinois  
Rue de la Station, 24  
4430 Ans  
04/365 78 88



## LE CHEQUE-COMMERCE ANSOIS !

Le Service des Affaires économiques et du Commerce de l'Administration Communale d'Ans, en collaboration avec l'Agence de Développement Local lancera dès l'automne prochain le chèque-commerce ansois. Ce dernier pourra être écoplé dans les commerces adhérant à l'opération.

Le chèque-commerce ansois a pour objectif de promouvoir le développement économique de notre commune en tentant d'inciter les Ansois et Ansoises à accorder leur priorité aux commerces et entreprises établis sur notre

territoire lors de leurs achats. Ils contribueront ainsi à la bonne santé économique de notre entité.

### **Vous êtes commerçant / indépendant et souhaitez adhérer au projet?**

L'ADL et le Service des Affaires économiques et du Commerce sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

N'hésitez pas ! Contactez Monsieur Jérôme RENETTE au 04/247.72.22



16  
S  
E  
P  
T  
E  
M  
B  
R  
E



## Au programme de la 5<sup>ème</sup> édition de la Journée sans voiture à An

Venez vous promener à pied, en vélo, en trottinette, en rollers et pourquoi pas à cheval ? !

Cette journée est l'occasion de se rencontrer et se retrouver entre amis, voisins ou en famille sur une route dégagée et dans une ambiance conviviale.

La manifestation se déroule sur la Nationale 3 (depuis le carrefour avec la rue des Français et Jaurès jusqu'au carrefour avec les rues de Jemeppe et Loncin) mais aussi dans la rue de la Station.

Comme lors des précédentes éditions, cette journée sera rythmée par des animations pour tous. De 10h à 18h, seront présents sur le tronçon :

- ✓ le chapiteau communal avec la présence du Réseau Ansois de Lecture Publique et les services environnement et agents constatateurs de l'environnement ;
- ✓ Ans Vélo Club

- ✓ La Savate Alleuroise
- ✓ Voitures à Plusieurs
- ✓ Parade de chevaux andalous
- ✓ Voiture-tonneau, segways et stand de techno-prévention de la Police
- ✓ Animations et concours vélo (par Décathlon)
- ✓ Animations pour enfants : clown, grimage, château gonflable, pêche aux canards ...
- ✓ Bus Info TEC
- ✓ Auto-pompe des pompiers
- ✓ Anes et autres animaux de ferme
- ✓ Espace associatif.

En libre accès, le musée du véhicule de secours miniature (dans la Cense Monfort) et la galerie d'art, Chaussée du Roi Albert.

La manifestation sera également ponctuée par un jogging enfants à 10h et 10h30 et des balades cyclistes encadrées à 10h et 14h. Dès 14h : un podium musical. Spectacle de chevaux andalous et

course de cuistax seront aussi au programme, sans oublier la brocante tout le long du tronçon et dans la rue de la Station.

De plus, certaines terrasses seront de sortie et certains commerces ouverts.

**Pas de voiture sur la Nationale 3 et dans la rue de la Station le dimanche 16 septembre 2012.**

L'accent est donc placé sur les modes doux de déplacement et sur la convivialité tout au long de la manifestation. Nous vous y attendons nombreux.

Pour tout renseignement, Agence de Développement Local, Anne Moreau, 04/247 72 95 [anne.moreau@ans-commune.be](mailto:anne.moreau@ans-commune.be)

